

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 09 Juillet 2014

1- RESEAU

1.1 -RESEAU BUS : PLAN ANNUEL DES SERVICES 2014

L'an deux mille quatorze, le neuf juillet à la Communauté Urbaine de Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

COMMUNAUTE URBAINE DE TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOULAT, BRIAND, DEL BORRELLO, GRASS, LATTES, MME MARTI,
MM MOUDENC, RAYNAL, TRAUTMANN, MME. TRAVAL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CARNEIRO, CHOLLET, KELLER, LAGLEIZE.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etait absent excusé :

M. AREVALO.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etait présent :

M.BACOU.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait absente excusée :

MME. ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

Exposé de M. le Président :

Le programme kilométrique annuel s'appuie sur deux composantes :

- la projection de l'offre actuelle du réseau sur le calendrier de l'année suivante,
- le Plan Annuel de Service ou PAS qui synthétise les projets d'offre à mettre en place.

Le programme kilométrique du réseau est la pierre angulaire du travail de planification budgétaire car il permet de définir les ressources humaines et techniques nécessaires à la production du service et d'anticiper leur mise à disposition.

Le **Plan Annuel des Services** définit le programme des modifications d'offre pour l'année et planifie leurs mises en œuvre. Il fixe le volume de kilomètres annuels supplémentaires lié à des projets d'offre.

La présente délibération porte sur la définition des actions du Plan Annuel des Services de l'année 2014. La mise en œuvre du Plan Annuel se déroule en trois phases :

- **phase 1 : premier semestre 2014**

Restructuration du réseau bus associées aux nouvelles infrastructures en faveur des bus mises en service en janvier 2014 (Voie du Canal Saint Martory et Axe Bus Ramonville – Université Paul Sabatier).

Actions complémentaires du 1^{er} semestre 2014.

- **phase 2 : septembre 2014**

Modifications et création de lignes de bus ne nécessitant pas de travaux et dessertes scolaires associées à la modification des effectifs scolaires.

- **phase 3 : novembre 2014**

Projets en lien avec la programmation des travaux.

Phase 1 : premier semestre 2014

Restructuration du réseau bus associées aux nouvelles infrastructures en faveur des bus mises en service en janvier 2014 (Voie du Canal Saint Martory et Axe Bus Ramonville – Université Paul Sabatier).

Actions complémentaires du 1^{er} semestre 2014.

▪ **Axe Bus Ramonville – Université Paul Sabatier (UPS)**

Cet axe facilite le passage des bus et permet offre cadencée, avec une fréquence de 10 minutes en heure de pointe sur un jour type de semaine.

L'offre sur cet axe est réalisée par le cumul du passage de la **ligne 81** (Castanet –UPS) et de la **ligne 56** (Auzeville –UPS).

Leurs itinéraires restent identiques mais leurs offres ont été ajustées pour obtenir un cadencement sur l'axe. La nouvelle offre de service a été mise en place en janvier 2014.

Sur une année pleine, l'impact sur les moyens de production est le suivant :

+ 15 750 km et - 1 bus

▪ Voie du Canal Saint Martory (VCSM)

Cette infrastructure de 5,4 km entraîne la modification de quatre lignes bus sur le secteur de Saint Simon et des communes de Cugnaux, Villeneuve-Tolosane et Tournefeuille.

Le nouveau schéma envisagé vise à accélérer les déplacements des communes périphériques vers le métro A à Basso Cambo grâce au basculement sur cette nouvelle infrastructure de deux lignes irriguant le secteur : les **lignes 47** (Portet Gare – Villeneuve – Cugnaux – Basso Cambo) et **57** (Frouzins – Cugnaux – Basso Cambo).

L'offre de ces lignes est améliorée comme suit :

- ligne 47 : 15 minutes en heure de pointe et 30 minutes en heure creuse,
- ligne 57 : 12 minutes en heure de pointe et 25 minutes en heure creuse.

Le schéma de desserte intègre le maintien de la desserte du cœur de quartier de Saint Simon et l'ouverture de nouvelles opportunités de déplacement vers le quartier des Pradettes. Ainsi, la **ligne 87** (Cugnaux – quartier Saint Simon – Basso Cambo – Lycée Polyvalent rive Gauche) est créée, reprenant la desserte du chemin de Basso Cambo au cœur du quartier Saint Simon (auparavant desservi par la ligne 57), transite par la station de métro à Basso Cambo et rejoint le lycée après avoir irrigué une partie du quartier des Pradettes. Son offre se situe autour de 20 minutes en heure de pointe et 25 à 30 minutes en heure creuse.

Cette nouvelle offre de service a été mise en place en janvier 2014.

Sur une année pleine, l'impact sur les moyens de production est le suivant :

+ 351 422 km et environ +7 bus

▪ Actions complémentaires du 1^{er} semestre

Deux types d'actions complémentaires ont été menés.

D'une part, afin de faire face à des surcharges observées, des renforts ont été apportés sur les lignes suivantes :

- 26 (Borderouge – Launaguet Palanques)
- 23 (Jeanne d'Arc – Rangueil métro via La Terrasse)
- 80 (Rangueil métro – Escalquens)
- 33 (Gratentour – Pechbonnieu – Argoulets)

D'autre part, une liaison bus Oncopole a été organisée de manière provisoire (mai et juin) afin de permettre l'accès du nouvel Institut Universitaire Cancer à l'offre bus circulant sur la route d'Espagne.

Sur une année pleine, l'impact sur les moyens de production est le suivant :

Au prorata des dates de mise en place, l'impact sur les moyens de production est le suivant :
+ 56 710 kilomètres et +3 bus

L'ensemble de la phase 1 représente une offre supplémentaire de 423 882 km en 2014 et 430 684 km en année pleine.

Ces montants n'intègrent pas l'impact de l'arrêt des dessertes temporaires à compter de l'été 2014 lié au prolongement du tramway desservant les quartiers toulousains, à savoir la navette chantier Garonne et la navette Parc des Expositions. Cela représente une économie d'environ 69 500 kilomètres sous traités et 11 000 km en régie.

Phase 2 : septembre 2014

Modifications et création de lignes de bus ne nécessitant pas de travaux et dessertes scolaires associées à la modification des effectifs scolaires.

➤ desserte du Muretain

La **ligne 117** serait ajustée par une modification d'itinéraire et d'horaire afin de permettre la desserte des centres commerciaux de Portet et de Roques.

La commune de Fonsorbes serait desservie par la **ligne 116**, grâce à la modification de l'itinéraire pour une meilleure desserte du secteur nord-est de la commune et un nouveau calage des horaires.

Ces lignes sont exploitées en sous-traitance.

Ces actions nécessitent la réalisation de travaux pour un montant de 375 000€ intégré dans la convention de travaux passée entre le SMTC et la Communauté d'Agglomération du Muretain.

➤ Desserte du chemin du Vallon à Toulouse

Il est proposé de prolonger la **ligne 115** « Saint Agne – Pech David » pour desservir le chemin du Vallon jusqu'au métro et de renforcer l'offre actuelle. 13 courses supplémentaires sont proposés afin d'offrir une fréquence d'une demi-heure en heure de pointe.

➤ Desserte du Sicoval

Il est proposé d'améliorer l'offre des **TAD 200** lignes virtuelles rationalisées en septembre 2011 par ajout de quelques courses complétant les possibilités d'aller/retour.

➤ Création d'une ligne régulière aménagée en desserte scolaire (« RAM ») pour le lycée Polyvalent Rive Gauche :

La carte scolaire du lycée Rive Gauche change en septembre 2014. Le maillage du réseau bus ne permettant pas la prise en charge des élèves du secteur Ramassiers et Saint Martin vers cette destination, un circuit spécifique complémentaire est proposé fonctionnant le matin et le soir.

➤ Renfort de l'offre de la ligne 63 « Tournefeuille Lycée – Compans Caffarelli » :

La **ligne 63** connaît une progression de fréquentation régulière, associée à la desserte d'Airbus et nécessite un renfort réparti sur les heures de pointe et les heures creuses.

- Le prolongement de la ligne 39 (Union-Saintport- Argoulets) vers Jeanne d'Arc associé à la suppression de la ligne 44 (Borderouge –Jeanne d'Arc) :

Afin d'assurer un service régulier et attractif sur l'axe de la route d'Albi (Toulouse- l'Union) en pleine évolution urbaine, il est proposé d'utiliser les moyens cumulés des lignes actuelles 39 et 44 pour créer **une nouvelle ligne 39** desservant l'axe de la route d'Albi depuis le centre de l'Union vers le centre de Toulouse au terminus Jeanne d'Arc. Les lignes 39 et 42 offrirait ainsi un cadencement à 10 minutes en heure de pointe et 15 minutes en heure creuse sur la partie toulousaine de la route d'Albi.

Cette modification proposée nécessite la suppression de la ligne 44 créée en 2007 à l'occasion de la mise en service de la ligne B de métro pour compléter l'offre de la route d'Albi. Le boulevard Nettwiller serait ainsi desservi par les lignes 40 et 73. Une information spécifique sera proposée afin de présenter la desserte de ce secteur par ces lignes en correspondance avec le métro B et la nouvelle offre bus cadencée de la route d'Albi.

Cette modification ne nécessite pas de travaux ni d'injection de moyens.

- L'optimisation de l'offre de la ligne 1 Grand Rond - Compans passant par les boulevards à l'ouest :

La **ligne 1** a subi pendant trois années les travaux du prolongement du tramway. Son itinéraire et son offre ont été perturbés par les contraintes du chantier.

Son itinéraire Grand Rond – Amidonniers – Compans double désormais les tronçons des lignes 45 (entre Amidonniers et Compans), des lignes 3 et 14 sur les Allées Charles de Fitte et du tramway sur le Pont Saint Michel.

Il est proposé d'offrir une fréquence de 15 minutes tout au long de la journée pour effectuer un itinéraire semi-circulaire en complément des lignes existantes.

- La création de la ligne 48 transversale Tournefeuille Lycée – Basso Cambo via le chemin de Larramet et la VCSM :

Le chemin de Larramet dont l'urbanisation s'est fortement développée n'est pas desservi par le réseau. En outre, les lycéens sont désormais affectés au lycée de Tournefeuille.

Il est proposé de créer une **ligne 48** permettant d'assurer un troisième rabattement de la commune de Tournefeuille vers le métro ligne A.

L'offre proposée se situe autour de 25 minutes en heure de pointe et 35 minutes en heure creuse (jour de semaine hors vacances scolaires).

Cette action nécessite la réalisation de travaux de voirie pour un montant de 275 000€.

L'ensemble de la phase 2 proposée représente globalement l'offre supplémentaire suivante :

Année 2014 : 40 691 km sous-traités
76 021 km en régie

Année pleine : 95 700 km sous-traités
238 500 km en régie



Phase 3 : 3 novembre 2014 (retour des vacances de Toussaint)

► Desserte de l'IUC sur le site de l'Oncopole par les lignes 11 et 52

L'Institut Universitaire du Cancer (IUC) a emménagé sur le site de l'Oncopole en avril 2014. Sa situation géographique sur le site ne lui permet pas de bénéficier de l'offre bus à sa porte. La marche à pied est donc nécessaire pour accéder aux lignes de bus empruntant la route d'Espagne. Pour répondre au besoin exprimé, il est proposé :

- De faire passer les lignes 11 et 52 à l'intérieur du site à l'aller et au retour pour assurer, depuis Empalot, 10 minutes de fréquence de passage en heure de pointe à la porte de l'IUC sans pénaliser les entreprises situées sur le barreau 3 du site (avenue Hubert Curien).
- De modifier l'itinéraire de la ligne 11 pénalisé par les encombrements sur la rocade en l'orientant vers la station de métro Empalot par l'avenue de Muret. Cette nouvelle ligne 11 Empalot – av de Muret- Oncopole – Basso Cambo continuerait d'assurer la double connexion métro A et métro B.
- De faire passer systématiquement la ligne 52 par l'Oncopole et de transférer les moyens des courses partielles assurant actuellement leur terminus dans l'Oncopole sur la ligne 11.
- De renforcer l'offre de la ligne 11 pour assurer, avec la ligne 52, l'offre de 10 minutes en heure de pointe sur l'axe de l'avenue de Muret et à la porte de l'IUC
- Et d'élargir les amplitudes des lignes pour assurer une arrivée à l'IUC à 6h et un dernier départ de l'IUC à 21h30.

Cette proposition a fait l'objet d'une concertation avec les partenaires de l'Oncopole.

Le passage des lignes de bus sur le site propre du barreau 3 du site nécessite des travaux de voirie pour un montant estimé à 90 000€ et inscrits à la convention de travaux liant le SMTC et Toulouse Métropole.

► La restructuration sectorielle des lignes 72 et 84 sur la commune de Balma :

Dans le cadre du développement de l'éco quartier Vidailhan, la ligne 84 a été créée en 2013. Pour assurer une liaison entre ce nouveau quartier et le cœur de commune, il est proposé de prolonger la ligne 84 vers le sud.

En parallèle, la ligne « historique » 72 qui dessert la commune enregistre une fréquentation relativement faible au regard de son offre.

Il est proposé de simplifier son itinéraire et d'optimiser sa fréquence de passage.

Ainsi sur le tronc commun de ces deux lignes dans le centre de Balma, l'offre de service se situerait à 10 minutes, chaque ligne offrant 20 minutes de fréquence.

Cette action nécessite la réalisation de travaux de voirie pour un montant estimé à 114 000€ et inscrits à la convention de travaux liant le SMTC et Toulouse Métropole.

► Le renfort de l'offre de la ligne 50 « Basso Campo – Roques sur Garonne » (SITPRT):

L'offre actuelle dédiée à la commune de Roques n'est pas attractive pour amorcer un courant d'utilisation de la ligne.

Il est proposé d'améliorer le service en envoyant une course sur deux de la ligne 50 à Roques qui sera ainsi desservi toutes les 30 minutes en heure de pointe (jour de semaine hors période de vacances scolaires).

Cette action nécessite la réalisation de travaux de voirie sur le territoire du SITPRT pour un montant estimé à 27 000 € et inscrits à la convention de travaux correspondante.

L'ensemble de la phase 3 proposée représente globalement l'offre supplémentaire suivante :

- Année 2014 : 33 241 km (en régie)
- Année pleine : 168 000 km (en régie)

CONCLUSION

L'offre kilométrique de ces différentes phases du PAS 2014 est présentée dans le tableau ci-dessous :

Régie et sous traitance Mode Bus	Kms 2014 prorata selon phasage indiqué	détails
Phase I janvier et avril - VCSM - Axe Tolosane - Liaison Oncopole - Avril Modification offre	423 882	- VCSM 315 422 - Axe Tolosane 15 750 - Liaison Oncopole 20 434 - Avril Modification offre 36 276
Phase II septembre - Scolaire Rive Gauche - Actions sous traitance CAM - TAD 200 Sicoval - Ligne 115 - Ligne 1 - Ligne 63 - Prolongement ligne 39 à JA avec suppression L44 - Ligne 48 création -	40 691 76 021	1 800 3 709 18 182 17 000 -14 333 21 466 4 359 64 529
Phase III novembre - Amélioration offre ligne 50 - Restructuration L 72 et L84 Balma - Oncopole phase 2	33 241	- Amélioration offre ligne 50 6 862 - Restructuration L 72 et L84 Balma 16 379 - Oncopole phase 2 10 000
PAS 2014	533 144 km (régie) 40 691 km (sous-traités)	Travaux évalués à 881 000€

Au total, la proposition de Plan Annuel des Services engendre ainsi un programme de **574 000 kilomètres supplémentaires en 2014** (dont 533 000 en régie). En année pleine, l'impact est estimé à environ **915 000 km**, dont 820 000 km exploités en régie.

Ce plan mobilise les moyens complémentaires suivants :

- 18 bus supplémentaires environ,
- 881 000€ de travaux de mesures d'accompagnement.

Chaque projet du Plan Annuel des Services a fait l'objet d'un examen en Commission.

La **Commission Politique Publique de Mobilité et Organisation du Réseau** a examiné l'ensemble du projet de plan annuel le 23 juin 2014.

A sa demande, un bilan sera réalisé afin de vérifier l'atteinte des objectifs de fréquentation.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical de valider le Plan Annuel des Services 2014 ainsi défini.

* *
*

Le Comité Syndical,
entendu l'exposé de Monsieur le Président,
après en avoir délibéré et à l'unanimité
des votants :

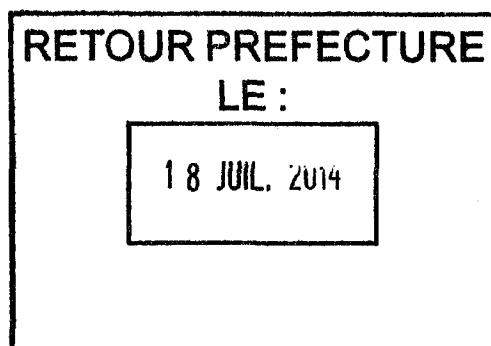
ARTICLE 1 : VALIDE la liste des projets du Plan Annuel des Services 2014 tels que définis ci-dessus.

ARTICLE 2 : DECIDE la mise en œuvre des mesures décrites dans ce Plan Annuel des Services 2014.

ARTICLE 3 : AUTORISE Tisséo-EPIC à mettre en œuvre ce plan de services.

ARTICLE 4 : DIT que la prise en compte de ces projets sera intégrée dans le programme kilométrique de Tisséo-EPIC pour 2014.

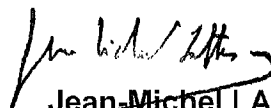
ARTICLE 5 : DIT que la présente délibération sera présentée à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an
que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,


Jean-Michel LATTES